

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Alimentation

Sous-Direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Adresse : 251 rue Vaugirard 75732 Paris cedex 15

Suivi par : Laurence GRASSART Tél : 01 49 55 81 68 Fax : 01 49 55 59 49 Mèl : laurence.grassart@agriculture.gouv.fr

Réf. Interne : BBMLE/2008-07-003

NOTE DE SERVICE

DGAL/SDQPV/N2008-8158

Date: 27 juin 2008

Classement : PV9 - ON13 - IA 512

Date de mise en application : immédiate Date limite de réponse : -Complète : Nombre d'annexe : 1 Degré et période de confidentialité : _

Objet : Mise en œuvre d'un portail unique d'accès aux applications du Système d'Information de la Protection des Végétaux (SIPV)

Bases juridiques :

Résumé : La présente note de service a pour objet de présenter le portail d'accès unique aux applications du SIPV, la procédure d'installation sur les postes informatiques des agents des services de la protection des végétaux et de la Sous direction de la qualité et de la protection des végétaux, et son utilisation.

Mots-cles : SIPV, BDNPV, GEUDI, ORIUS, PHY2X, PHYTOPASS, PROPHY

Destinataires			
Pour exécution :	Pour information :		
M le Sous Directeur de la Protection des Végétaux	- Mmes et MM les Préfets		
Mmes et MM les DRAF / SRPV	- Mmes et MM les DDAF		
Mmes et MM les DAF / SPV			

Le système d'information de la protection des végétaux (SIPV) est constitué de plusieurs applications (logiciels) métiers dont 5 sont considérées comme piliers : GEUDI, ORIUS, PHY2X, PHYTOPASS 2 et PROPHY. Ces applications, et plus particulièrement les applications piliers, partagent des référentiels communs liés notamment à la spécificité du secteur végétal :

- le référentiel *Intrants* composé des produits phytopharmaceutiques, des substances actives, des Limites Maximales de Résidus et des usages ;
- le référentiel Vivants constitué des espèces végétales et des organismes nuisibles ;
- le référentiel **Territoires** permettant de gérer différents échelons géographiques (pays, régions, communes, ...).

Dans le cadre d'une rationalisation et de la perspective à moyen terme d'échange d'informations avec la base de Données Nationales des Usagers (BDNU), un axe de travail sur le SIPV a consisté à mettre à plat les référentiels usagers (administrés), gérés jusqu'alors indépendamment par chacune des applications, afin d'obtenir un référentiel commun. Ce référentiel gère les entreprises, les établissements et les personnes qui leur sont rattachées.

La centralisation de ces différents référentiels constitue la Base de données nationales de la protection des végétaux (BDNPV).

La BDNPV et ses applications constituent une entité unique, le SIPV, dont le schéma est présenté cidessous.



Le portail unique d'accès au SIPV a pour objet de visualiser clairement la cohérence du système d'information et permet aux agents des services de la protection des végétaux d'accéder facilement à l'ensemble des fonctionnalités du SIPV, et notamment à toutes les applications métiers installées sur leur poste informatique et à leur synchronisation.

Je vous demande de veiller à la mise en place de ce portail sur les postes informatiques des agents des services de la protection des végétaux et de la Sous direction de la qualité et de la protection des végétaux par les Personnes Ressources Informatiques selon la procédure jointe en annexe.

En cas d'interrogation ou de difficulté d'installation, je vous invite à vous référer en priorité à la fois au document joint en annexe et à la procédure d'installation du synchroniseur, disponible auprès des PRI ou à l'adresse suivante :

ftp://epvrsi@ftp.agriculture.gouv.fr/synchroniseur/Syc07 Notice Synchroniseur RSI V04.doc

Le cas échéant, je vous informe que vos questions doivent être posées à l'adresse suivante :

sipv.sg@agriculture.gouv.fr

Le sous-directeur de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Joel Mathurin





Suivi par :	Bernard Périn	Réf. :	CERI/PV/SIPV-GEN/0006/NI
Structure :	CERIT/PV	Version :	1.0
Projet :	Portail SIPV	Date :	21/05/2008
Tél. :	05.61.28.95.97		
@:	Bernard.perin@agriculture.gouv.fr	Diffusion :	restreinte liste des destinataires

État

État	Acteur/Structure	Date d'état
Rédigé par	Bernard PERIN	20/05/2008
Relu par	Jean-Pierre MAFFRE Julien CHIQUET Laurence GRASSART	21/05/2008
Validé par		

Destinataires

Prénom Nom	Statut
Agents MAP utilisant les applications du SIPV (SDQPV, SRPV)	Attribution

Documents

Nom de fichier/Référence	Version	Туре
		Associé

Introduction

Le Portail SIPV est une nouvelle application permettant de regrouper les applications du SIPV afin d'en permettre le lancement et la synchronisation de manière centralisée.

Installation

Le Portail SIPV s'installe via le synchroniseur, comme toute application du SIPV.

Résumé simplifié de la marche à suivre :

Secrétariat général Service de la modernisation Sous-direction des systèmes d'information <Nom de l'entité> <Adresse rue> <Code postal ville cedex>

Tél. : <,**xx.yy.zz.yy.zz>** Fax : <**xx.yy.zz.yy.zz>** <<u>Bureau>sdsi.sm.sg@agriculture.gouv.fr</u>

Portail SIPV Installation & Utilisation

- 1. Sur le serveur de synchro local, lancer synchro.exe.
- 2. Choisir « Serveur local»
- 3. Ajouter « Portail_SIPV » à la liste des applications à synchroniser. OK.
- 4. Attendre 5 secondes puis lancer « syncho general ».
- 5. Sur le poste utilisateur, se connecter au serveur local de synchro.
- 6. Lancer synchro.exe
- 7. Choisir « Poste utilisateur »
- 8. Ajouter « Portail_SIPV » à la liste des applications à synchroniser sur le poste. OK.
- 9. Attendre 5 secondes puis lancer une synchro générale.

En cas de problème, merci de vous reporter à la documentation du synchroniseur.

Utilisation

Deux raccourcis ont été créés sur le bureau : « Portail_SIPV » et « synchro Portail_SIPV ». Ils sont également présents dans le menu « Démarrer>Programmes>Cerit>Portail_SIPV ». Lancer « Portail_SIPV » :

Portail SIP¥		2-	<u> </u>
Cherical Space Cherical Revenues Phancass MUNISTERE	Portail SIPV	3-	Onp
	stème d'Information de la Protection des Végétaux	5	FRANCE
Geudi	Gestion de l'utilisation et de la distribution des produits phytopharmaceutiques	Lancer	Synchro
Orius	Cette application n'a pas été détectée sur votre poste. Veuillez contacter votre responsable informatique si vous souhaitez l'installer.		
Phy2X	Gestion de l'homologation des intrants, du Catalogue des Usages, des LMR, des substances et des effets non intentionnels	Lancer	Synchro
🄲 Phytopass2	Gestion des contrôles liés à l'import, l'export et à la circulation intracommunautaire de végétaux et produits végétaux	Lancer	Synchro
Yrophy Prophy	Gestion de l'expérimentation des intrants	Lancer	Synchro
Synchro Portail SIPV	-7 8- Synchro générale	9	Fermer SIPV

- 1. Ce logo est un lien vers le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
- 2. « A propos » informant sur la version du Portail SIPV et sur l'adresse du contact d'assistance,
- 3. Ce logo est un lien vers le site Intranet du département Protection des Végétaux du CERIT,
- 4. Cette zone présente l'application (Geudi en l'occurrence) avec son icône, son nom et un descriptif de son domaine fonctionnel. Si l'application n'est pas installée sur le poste, les textes sont en rouge et l'image en négatif (cf. « Orius » sur l'image),
- 5. Ce bouton permet d'exécuter l'application associée, sans fermer le portail SIPV,

Portail SIPV Installation & Utilisation

- 6. Ce bouton permet de lancer la synchronisation de l'application concernée (équivalent au raccourci « synchro *application* » sur le bureau ou dans le menu Démarrer),
- 7. Ce bouton permet de synchroniser le portail SIPV. Ceci ferme le Portail SIPV pour permettre le remplacement l'exécutable,
- 8. Ce bouton permet de synchroniser toutes les applications du SIPV installées sur le poste (et qui ne sont donc pas signalées en rouge dans cette interface). Ceci ferme le Portail SIPV pour permettre le remplacement l'exécutable,
- 9. Ce bouton permet de fermer le Portail SIPV.

Fonction Chef de Projet informatique

Signature Bernard Périn